



**1- Points d'actualité IESF et du Comité Associations par Jacques Goudet, président du Comité Associations,** Selon les éléments du mémo asso (envoyé le 10 du mois aux correspondants nommément désignés par les assos et consultable sur [la page du Comité Associations sur le site IESF](#)) en insistant sur les points suivants :

- a- **Les JNI 4 au 19 mars 2023** dans toute la France. L'ouverture des labellisations est programmée le 17 janvier 2023,
- b- La **cotisation**, votée en BE, est appelée depuis le 15 décembre avec un **règlement attendu avant fin janvier** : le paiement de la cotisation permet de participer aux élections
- c- Cette année **l'enquête sera ouverte du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai** et nous devons tout faire pour augmenter le nombre de répondant. Proposition a été faite à Marie-Liesse d'engager les ingénieurs et scientifiques des associations ou écoles non répertoriées à l'IESF de participer. Toutes les associations sont invitées à relancer régulièrement leur alumni (à titre d'exemple INP a augmenté de 15 à 17% le nombre de répondants grâce aux relances successives sur le site et les réseaux sociaux). Rappel : Pensez à actualiser vos correspondants enquête avant le 20 mars,
- d- Le **programme PMIS**, avec le manque d'incitation aux sciences des jeunes, est d'actualité et Florence Ferry a préparé 2 présentations joint au CR. Pour participer au programme dans les collèges et les lycées il faut se faire connaître auprès des IESF Régionales ou en allant sur le site IESF (page région et page PMIS). **Tous les bénévoles sont les bienvenus**,
- e- Quelques éléments de résultats ont été présentés en séance et montrent un mauvais résultat en 2022 aggravé par les placements financiers !  
Pour améliorer ces résultats il faut sans doute que les associations membres paient dans les délais mais il faudrait **augmenter le nombre d'association adhérentes**. Un travail de recherche et d'analyse des association non présentes à IESF a été entamé avec le BNEI. Un pilote sera présenté au BE début avril. A cette démarche Jacques pense que l'on pourrait aussi associer à IESF des organisations professionnelles aussi il a entrepris une première démarche avec le GICAN compte tenu de son appartenance à NAVAL Group.

**2- Le livre Blanc actualisé présenté par Philippe Deltombes chef du Projet Livre Blanc,**

La 1<sup>ière</sup> édition du livre Blanc faite il y a 6 ans François LUREAU avait plus de 200 pages, l'actuel de 48 pages traite cinq qui sont récurrents :

Le premier thème, c'est celui de **l'éducation**, le 2e celui de l'environnement, le 3e la place de l'ingénieur dans la cité, le 4<sup>ème</sup> Industrie et compétitivité et le 5<sup>ème</sup> la formation des ingénieurs.

Concernant l'éducation on décrit comment les réformes du baccalauréat et celle du lycée ont été une catastrophe et on propose de revoir complètement l'enseignement des mathématiques et des sciences physiques en 2<sup>nde</sup> première terminale. On a fait aussi un travail sur l'accès des filles au lycée, dans les sections scientifiques avec un couplet particulièrement chargé pour décrire les actions qui devaient être faites vis-à-vis des enseignants car la majorité de ceux-ci ont une formation purement littéraire et c'est la même chose au collège. **On demande au ministère de faire en sorte qu'il y ait un pourcentage significatif d'enseignants avec une formation scientifique** (démarche qui va être appuyée par l'académie des technologies).

Le 2e sujet c'est **l'environnement** un peu plus léger puisque le nucléaire est de nouveau accepté.

Le 3<sup>e</sup> concerne **la place de l'ingénieur dans la société**. Elle est importante parce que quand on regarde les gouvernements, les cabinets ministériels, la direction des ministères, on constate la prépondérance des Sciences Po et Enarques. Il y a la pénurie d'ingénieurs dans les cabinets ministériels. On veut qu'il y ait dans les cabinets, les assemblées, les mairies, etc... des ingénieurs qui soient présents et qui donnent leur avis. Un autre point fort de ce chapitre est l'éthique qui doit revenir à un bon niveau dans notre vie publique. **On demande donc la création d'un comité éthique !**

Le 4e, c'est **la réindustrialisation**. Toutes les idées et toutes les critiques sur la stratégie gouvernementale intermédiaire industrielle depuis 40 ans sont dans ces 8 courtes pages.

La 5e, C'est **la formation des ingénieurs** dont le message principal, c'est à la fois la formation tout au long de la vie et puis l'élargissement du spectre des cursus dans les écoles d'ingénieurs de manière à ce qu'on ne se polarise pas trop sur



les mathématiques ou la physique la plus sophistiquée, mais que l'on élargisse à ouvrir l'esprit à tout le champ de ce qui peut arriver pendant une vie professionnelle.

⇒ Alors vous êtes invité, et c'est votre rôle, premièrement de de le lire (se le procurer auprès [du site ESF ici](#)) puis d'en tirer des articles pour instruire à la fois vos alumni et vos contacts. Il faut aussi utiliser ce livre pour diffuser la parole des ingénieurs auprès des élus locaux, des organisations professionnelles, de vos députés, de vos maires et des grandes entreprises qui sont à côté de vous, en particulier en région. N'oubliez pas de signaler à moi-même ou à Marc Rumeau toutes les initiatives que vous prenez de votre côté pour faire connaître le Livre blanc.

Il y a un certain nombre de sujets qui sont en cours de gestation et pour lequel on va réfléchir à démarrer une série de documents du même type, Regards d'Ingénieurs.

### 3- **Labellis et le Répertoire par François Blin, Responsable Répertoire IESF (cf. présentation jointe)**

Pour commencer François cite deux expériences vécues à propos de l'intérêt de Labellis, la justification de son diplôme auprès d'un DRH pour une jeune diplômée et celle d'un cinquantenaire qui devait montrer patte blanche pour pouvoir travailler au Québec.

François rappelle que les avantages pour les ingénieurs c'est un outil marketing pour les assos puisqu'elles sont maîtres du prix de revente auprès de leurs alumni.

On en train de le faire évoluer ? Pas tellement le Labellis actuel qui est figé on réfléchit des évolutions mais à la marge en trouvant des nouvelles applications en utilisant la blockchain et en validant un certain nombre de de de formations (micros certifications, certificats de compétences pour des diplômes très précis ou associés à un diplôme très reconnu, exemple la certification SNIPF de validité 3ans, avec une validité à durée limitée).

Bien évidemment le certificat ne peut exister que si la personne est enregistrée dans le répertoire, d'où l'importance des mises à jour par les associations (exception pour la certification IPF).

⇒ François propose d'intervenir dans une future réunion du CtA pour parler plus longuement du répertoire.